



BAC 2021 : DES AJUSTEMENTS POUR RASSURER

- Le grand oral, épreuve reine du nouveau bac, est maintenu
- En philosophie, la meilleure note du contrôle continu ou de l'examen sera retenue

PAGE 13



Des lycéens manifestent pour demander un baccalauréat validé en contrôle continu. A Bordeaux, le 5 mai. BASTIEN MARIE/HANS LUCAS





FRANCE

Bac 2021 : la philosophie et le grand oral aménagés

A six semaines du coup d'envoi de l'examen, Jean-Michel Blanquer a annoncé, mercredi, des évolutions

Le suspense n'aura pas duré longtemps. Trois jours après avoir ouvert la voie à des «*aménagements*» de la session 2021 du baccalauréat, touchée, comme la précédente, par la crise sanitaire, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, invité du «*20 heures*» de France 2, a détaillé, mercredi 5 mai, ce que recoupe précisément cette expression.

Officiellement, la première édition du «*bac Blanquer*» est sauvée : elle ne basculera pas intégralement, comme celle de juin 2020, dans une évaluation au contrôle continu. Les quatre épreuves finales – deux en terminale, deux en première – sont maintenues dans la voie générale et technologique. Idem pour celles de la voie professionnelle. Mais chacune voit ses conditions de passation et d'évaluation infléchies.

Concernant la philosophie, la meilleure des deux notes décrochée par le candidat sera retenue à la publication des résultats du bac – soit celle de l'épreuve écrite passée le 17 juin, soit la moyenne de l'année. «*Aucun candidat ne sera lésé du fait des conditions de préparation à l'épreuve*», défend-on rue de Grenelle, en référence à une année en pointillé, du fait de l'épidémie de Covid-19, mais aussi d'un fonctionnement «*en demi-jauge*» très diversement appliqué d'un lycée à l'autre. Certains élèves n'ont plus cours à plein-temps depuis novembre. D'autres en bénéficiaient encore il y a peu. L'épreuve de philosophie comportera quatre sujets au choix au lieu de trois (un d'explication de texte et trois de dissertation).

Pour le grand oral, épreuve reine du baccalauréat réformé, convoqué entre le 21 juin et le 2 juillet, le candidat aura la possibilité de fournir au jury la liste des impasses faites dans le programme. Il pourra aussi avoir ses «*notes de préparation à disposition*» pendant sa prise de parole, a fait savoir M. Blanquer, et recourir durant une partie de la prestation à un «*support*»,

comme un tableau, pour illustrer ses propos.

Concernant l'écrit de français de première, «*tous les sujets comportent le double des exercices prévus*», a annoncé le ministre. Dans la voie générale, ce sont deux séries de trois sujets de dissertation et deux commentaires sur deux objets d'étude distincts qui seront proposés aux candidats, le 17 juin.

Dans la voie technologique, deux commentaires et deux contractions de textes, chacune suivie d'un essai. Pour ce qui est de l'oral de français, convoqué (comme le grand oral) du 21 juin au 2 juillet, l'examineur présentera deux textes au candidat, à lui de choisir celui avec lequel il est le plus à l'aise. Un premier aménagement des épreuves anticipées avait été annoncé, cet hiver, avec une réduction du nombre de textes attendus.

Les épreuves finales des enseignements généraux du bac professionnel sont, elles aussi, maintenues mi-juin. Toutefois, seules les deux meilleures notes seront retenues au titre de ces épreuves pour la délivrance du diplôme. Voilà la solution, «*bienveillante*» et «*pragmatique*» – les mots sont ceux utilisés par M. Blanquer au Sénat, mercredi –, censée conser-

ver au baccalauréat sa valeur certificative et répondre à la crainte, partagée sur le terrain, d'une «*rupture d'égalité*» entre lycéens. «*Généraliser le contrôle continu – on est déjà à 80 % – n'est pas dans l'intérêt de l'élève*», avait prévenu le ministre, le 2 mai, dans un entretien au *Journal du dimanche*.

«*Bricolage*»

Cette bascule complète dans le contrôle continu – valant annulation pure et simple des épreuves – est pourtant réclamée par une frange du corps enseignant, SNES-FSU en tête, rejointe par les parents de la FCPE et les lycéens sous les bannières de l'Union nationale lycéenne (UNL) et du Mouvement national lycéen (MNL). Mais les appels à bloquer les établissements lancés par ces derniers n'ont rencontré, à ce stade, qu'un écho relatif : très relayés sur les réseaux sociaux, sous le hashtag #bacnoir, ils ont touché une centaine de lycées lundi ; entre 100 et 200 mardi et mercredi. «*J'entends les lycéens*, a souligné M. Blanquer en préambule des annonces. *On sait qu'ils ont vécu une année difficile et il est donc normal d'aménager*» l'examen.

Cela suffira-t-il à les rassurer ? «*La solution proposée est de na-*

ture à répondre aux craintes des candidats, veut croire l'universitaire Pierre Mathiot, copilote du comité de suivi de la réforme du lycée. *Avec ces ajustements, la solennité du bac est conservée, la sérénité des candidats est favorisée... Je pense qu'ils vont travailler de manière plus assidue que si on leur avait dit : "On annule tout."*» A voir. Réagissant sur Franceinfo, le





porte-parole du MNL, Antonin Nouvian, a dénoncé « du bricolage » et appelé à « continuer la mobilisation ».

Côté syndicat d'enseignants, les premières réactions sont sévères. « Ce soir, plus que jamais, le bac Blanquer est un bac inégalitaire, tacle Sophie Venetitay, du SNES-FSU. La porte est ouverte pour qu'on rejoue, pour la troisième année consécutive, une session chaotique. »

Ce syndicat, majoritaire, a regretté, dans un communiqué, que la solution retenue pour la philosophie conduite « à rejouer le chaos du bac 2019 et 2020, où les jurys avaient été amenés à modifier les notes de manière incompréhensible et avaient parfois constaté des pratiques douteuses (...), conduisant à des ruptures d'égalité inédites ».

« Cette solution pour la philosophie n'est justifiée par rien, a réagi,

dans la même veine, le Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur. Soit le ministère estime que l'épreuve peut se tenir, et alors elle doit se tenir normalement, avec un plus grand choix de sujets. Soit elle ne le peut pas, et alors on doit faire comme l'an dernier. » Lecture tout aussi critique du devenir du grand oral : « On maintient sans changement ou presque l'épreuve la moins bien préparée par les élèves comme par les examinateurs, estime ce syndicat. On s'assoit sur le pédagogique pour faire prévaloir le symbole politique. »

« Le plus grand rite »

Convoqués, mercredi matin, à une « multilatérale à distance » avec la direction générale de l'enseignement scolaire, les syndicats d'enseignants s'étaient positionnés diversement, certains plaidant pour une transformation des épreuves, d'autres pour leur ajournement ou encore leur « neutralisation ». Il n'y avait, mercredi soir, que les proviseurs du

SNPDEN-UNSA pour qualifier les annonces ministérielles de « compromis raisonnable ».

Dans un courrier aux enseignants et chefs d'établissement, Jean-Michel Blanquer en défend le principe : « Dans ces circonstances inédites, il nous faut tout faire pour préserver l'éducation de nos enfants, écrit-il. C'est à ce titre que les épreuves terminales du baccalauréat doivent être maintenues : non seulement parce que cet examen est sans conteste le plus grand rite de notre école républicaine, mais surtout parce qu'il est l'aboutissement d'un parcours d'apprentissage dans l'enseignement secondaire et une porte d'entrée vers l'avenir de l'enseignement supérieur. »

Sur le site Internet de son ministère, où le détail des aménagements a été mis en ligne, une mention apparaît cependant, en gras : « Ces consignes, ainsi que les dates programmées des examens, peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays. » ■

MATTEA BATTAGLIA

78 %

C'est la part des parents d'élèves consultés par la fédération FCPE favorables à la suppression des épreuves terminales du bac 2021 et à leur remplacement par le contrôle continu, selon un questionnaire en ligne renseigné par 4 000 d'entre eux et rendu public mercredi 5 mai. Les raisons de leur positionnement sont « autant d'ordre sanitaire que pédagogique », écrit la fédération majoritaire dans un communiqué diffusé mercredi. Ces parents sont encore plus nombreux – entre 88 % et 90 % – à estimer que les lycéens n'ont pas été suffisamment préparés à leurs examens, et qu'ils n'ont pu aborder l'intégralité des programmes scolaires.

En philosophie sera retenue la meilleure des deux notes du candidat, soit celle de l'épreuve écrite, soit la moyenne de l'année

« Le bac Blanquer est un bac inégalitaire. La porte est ouverte pour qu'on rejoue une session chaotique »

SOPHIE VENETITAY
 SNES-FSU





Jean-Michel Blanquer et Jean Castex en visite au lycée professionnel de Laxou (Meurthe-et-Moselle), le 3 mai. PATRICK HERTZOG/AFP

